

Les femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle

OUGANDA

Recommandations pour relever les défis et accroître les occasions d'autonomisation

CONSTAT CLÉ

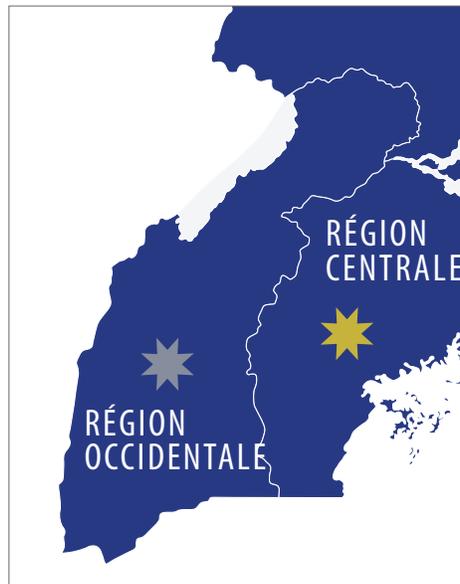
L'inclusion des femmes dans les exploitations minières artisanales comporte nombre de défis, mais le secteur présente un potentiel de transformation qui serait bénéfique pour les femmes et leur famille.

- » Les femmes gagnent près de la moitié du salaire annuel des hommes dans les sites d'or et d'étain, ce qui représente tout de même trois fois plus que ce qu'elles pourraient retirer d'une activité génératrice de revenus dans un autre secteur.
- » La majorité des participantes de l'étude – 65 % travaillant au site aurifère et 44 % au site d'étain – ont déclaré être les principales sources du revenu du ménage.

Si on m'empêche de travailler à la mine, ça signifie que mes enfants ne pourront pas aller à l'école. Nous avons laissé nos enfants à la maison pour venir travailler ici; nous avons ainsi pu construire la maison familiale, acheter des parcelles de terrain et payer les frais de scolarité de nos enfants. Tout cet argent provient du travail à la mine.

– Femme acheteur de sable aurifère, centre de l'Ouganda

OUGANDA



L É G E N D E Sites miniers recherchés



PREMIÈRE RECOMMANDATION

Mettre en place du mentorat et des services-conseils mobiles pour aider les femmes à obtenir un statut juridique, créer des associations, accéder à la formation technique et atténuer d'autres difficultés propres au secteur.

CONSTAT CLÉ

La pleine participation des femmes à l'exploitation minière artisanale est limitée par les rôles traditionnels, notamment la production alimentaire, le soin des enfants et le manque de formation technique.

- » Au site d'étain, on observe une importante disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes du fait que celles-ci doivent veiller à la production alimentaire pendant la saison des pluies, et donc travaillent à la mine moins de mois par année.

- » 34 % des femmes interrogées sont célibataires ou veuves, et donc les seules sources de revenu de leur ménage.
- » Seules 7 % des femmes sondées avaient une connaissance de la loi sur les mines, et seulement 4 % avaient une quelconque formation sur les enjeux liés au secteur des mines.

DEUXIÈME RECOMMANDATION

Renforcer les capacités et offrir de la formation aux femmes minières pour accroître leurs connaissances techniques et juridiques tout en leur permettant de cibler des occasions entrepreneuriales. Mettre également sur pied des centres de la petite enfance et d'autres services pour s'attaquer aux problèmes qui sont ceux des femmes sur les sites miniers.

CONSTAT CLÉ

Plus de 70 % des femmes minières artisanales ont peu ou pas d'éducation, ce qui limite leur capacité à prendre des initiatives comme la création d'association.

TROISIÈME RECOMMANDATION

Encourager les femmes à créer des associations et/ou à se joindre à des associations existantes, les soutenir en ce sens et offrir une formation orientée pour augmenter la participation de celles ayant peu ou pas d'éducation.

CONSTAT CLÉ

Les femmes trouvent difficile de travailler au sein d'équipes mixtes, notamment parce qu'elles sont confrontées à de la discrimination lors des activités d'excavation. Elles sont généralement victimes de discrimination fondée sur le genre, ce qui les empêche d'occuper des fonctions qui leur procureraient un meilleur revenu.

- » Environ la moitié des femmes du site aurifère travaille en dehors d'une équipe, comparativement à 21 % des hommes, ce qui rend plus difficile la mobilisation de capitaux suffisants pour investir.
- » Au site d'étain, le mode de fonctionnement des équipes – plusieurs équipes mixtes exigeant qu'une femme soit mariée à un membre masculin de l'équipe ou fasse partie de sa famille – est un frein à l'accès pour plusieurs femmes.
- » Peu de femmes travaillent à l'excavation. Par exemple, seulement 3 % des femmes, comparativement à 44 % des hommes au site aurifère, travaillent comme creuseurs.

QUATRIÈME RECOMMANDATION

Encourager plus de femmes à travailler dans des équipes, y compris dans les activités d'excavation, et à remettre ainsi en question les normes culturelles qui compliquent l'accès des femmes à ces tâches plus lucratives.

CONSTAT CLÉ

Les femmes ont un accès très limité aux facilités de crédit qui leur permettraient d'optimiser leurs activités ou d'investir dans des projets plus productifs.

- » La nature transitoire de la population d'exploitants et exploitantes miniers peut compliquer la mise en place de facilités de crédit sur le site aurifère.
- » À peine plus d'un tiers des femmes ont accès à des services d'épargne et de crédit sur le site d'étain, comparativement à 67 % de leurs homologues masculins.

CINQUIÈME RECOMMANDATION

Former les femmes sur la façon de mobiliser, individuellement ou en groupe, leur propre épargne.

- » Un accès au crédit devrait également être mis en place pour soutenir les associations de femmes et ainsi les aider à lancer et faire croître de petites entreprises dans le secteur des activités minières.

CONSTAT CLÉ

La plupart des miniers artisanaux, et plus particulièrement les femmes, sont insatisfaits du mode de gouvernance de l'association ou de la société d'investissement.

- » Les participants à l'étude ont qualifié les accords d'autocratiques et d'inaptes à répondre aux besoins de la communauté d'exploitants miniers.
- » Les femmes miniers du site d'étain ont affirmé que les principaux besoins se traduisaient par des outils, de l'équipement et de l'assistance lorsque se produisent des accidents.
- » Au site aurifère, les exploitants miniers affirment que les infrastructures et les enjeux de sécurité constituent leurs principales préoccupations.

À l'exception du prélèvement de l'impôt, l'Association n'a rien fait pour nous.

- Femme du site aurifère participant à un groupe de discussion pour les fournisseurs de services

SIXIÈME RECOMMANDATION

Offrir une formation à la sécurité et un accès à l'équipement tout en élaborant des cadres de formalisation et d'octroi de licences dans le cadre d'un processus ouvert et consultatif impliquant hommes et femmes du secteur minier artisanal et à petite échelle.

RECHERCHE EN OUGANDA DIRIGÉE PAR : Development Research and Social Policy Analysis Centre (DRASPAC)

RECHERCHE DIRIGÉE PAR : Université Carleton, IMPACT, Development Research and Social Policy Analysis Centre (DRASPAC).

Ce projet fait partie du programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF), financé conjointement par le Department for International Development (DFID) du R.-U., la William and Flora Hewlett Foundation et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada. Affaires mondiales Canada a octroyé un financement supplémentaire.

